

Déroulement des formations et examens aux Permis côtier et eaux intérieures

A lire svp impérativement

Nos formations théoriques, se dispensent en stages accélérés en **1 seule journée** :

Cela peut-être : le jeudi ou le samedi : de 8h40 à 12h20 – 13h30 à 17h30 : ci-dessous nos 3 agences :

- **A Dunkerque** : 23 Boulevard Sainte Barbe
- **A Mouvaux** : 184 Rue de Lille
- **A Iwuy** (entre Valenciennes et Cambrai) : 31 Rue du Maréchal Joffre

Avant la formation il est important de lire un peu les cours et de faire des tests, dont vous avez reçu l'identifiant et mot de passe, ainsi que lire les documents que nous vous envoyons également voir spams

L'EXAMEN THEORIQUE : La date est à choisir par vos soins, à l'un des 4 organismes agréés ci-dessous, vous vous inscrivez quand vous voulez, à l'endroit où vous voulez, le jour et l'heure qui vous arrangent : je vous conseille de mettre chacun des 4 organismes avec votre code postal et vous voyez celui qui vous arrange le mieux : (à préciser à chaque fois permis bateaux)

- Objectif code Permis bateaux
- La poste permis bateaux
- Dekra Permis bateaux
- Code'n go permis bateaux

C'est à vous de vous inscrire dès que vous êtes prêt : vous avez reçu un identifiant et mot de passe pour aller sur les cours et tests en ligne : il suffit de passer au-dessus de la ligne verte à chaque fois.

INSCRIPTION A L'EXAMEN, il vous est demandé un numéro « Oedipp », celui-ci vous sera donné lors de la formation théorique, vous devrez régler **30 €** par carte bleue, vous recevrez votre convocation.

Il est important de vous présenter **20 mn** avant votre heure de passage muni de votre convocation et de votre pièce d'identité valide (Pas sur le téléphone)

Il y a de la place tous les jours jusqu'au samedi, inutile de vous inscrire 1 semaine à l'avance.

Dès la réussite à votre examen de code, il faut nous envoyer, **par mail**, votre **attestation** de réussite, en **pièce jointe** et **non** dans le mail, puis prendre RV pour la formation pratique.

PRATIQUE : C'est un **contrôle continu** de 2h : il faut nous appeler pour prendre RV : ne pas attendre 1 an !

Celle-ci se dispense tous les jours : - de 8h / 10 h ou de 10h / 12 h

ou de 13h30 / 15h30 ou de 15h30 / 17h30. Arrivez 5 mn avant.

Celle-ci est validée tout de suite, vous pourrez naviguer avec le livret valable 1 mois - vous recevrez le permis définitif 1 mois voir 1 mois ½ après. Si aucune réception dans le délai imparti nous appeler.

ADRESSE POUR LA PRATIQUE : A Dunkerque : Route de l'Ecluse Trystram

Vous devez vous garer sur le terre-plein (**panneau Acket- pêche**) puis traverser la route et attendre **devant la grille bleue** du **yacht club** de la Mer du Nord, à **l'extérieur** avec votre **livret et attestation** de réussite agrafée à la p.10 : le formateur viendra vous chercher.

Il est impératif de nous appeler la veille au matin de votre RV pour confirmer votre présence et surtout pour la **météo, en cas d'absence non signalée, il vous sera demandé la somme de 50 €**

Annulation : Clauses particulières. Nous nous réservons le droit de reporter les formations, si le nombre de candidats est insuffisant ou pour toute autre raison de force majeure.

Tél : 03.28.60.45.24 / 06.81.32.11.74 - mail : pat@nord-aquamarine.com